Vol. XXXVI — Saint-Boniface, Manitoba, 19 Décembre 1906 — No. 6

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis ...$1.00 par année
Europe (compris le port) ...... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne.............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITÉ FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

Rejouis-toi ! C'est Noel !

Réjouis-toi ! C'est Noël, prolétaire !
Lève ton front qu'ennoblit la sueur,
Reconnais-moi : je suis ton Dieu, ton frère,
Ton compagnon de peine et de labeur.
En cette nuit, dans ton humble chaumière,
J'ai voulu naître et t'apporter mon ciel ;
J'ai pour t'aimer, revêtu ta misère,
Réjouis-toi, travailleur, c'est Noël !

Réjouis-toi ! J'ai connu ta détresse...
Si tes enfants dorment dans un taudis,
Rappelle-toi que jadis ma faiblesse
N'eut pour lit que la paille des brebis,
J'ai dédaigné les grandeurs, la richesse ;
Ta pauvreté m'a sourri de son fiel ;
Aux délaissés, j'apporte ma tendresse...
Réjouis-toi, miséreux, c'est Noël !

Réjouis-toi ! J'ai porté ta souffrance !
Va ! si parfois tu faiblis sous sa main,
Je suis tombé trois fois sur le chemin.
Crucifié, garde ton espérance,
J'eus aussi, moi, mon jour de défaillance,
Sur ton grabat, j'ai placé mon autel ...
C'est la douleur qui fait la délivrance...
Réjouis-toi, souffreteux, c'est Noël !

Réjouis-toi, plèbe trop méconnue
De travailleurs, de pauvres, de souffrants !
Pour toi, la vie est noire, vide et nue,
Qu'importe ! Si tes fils sont mes enfants,
Si des plaisirs la porte t'est fermée,
Ta misère est la route de mon ciel.....
De mes élus, les "Petits" sont l'armée......
Réjouis-toi, peuple choisi—Noël !

F. BRAZILLIER.

Les etrennes du petit Jesus

Dans l'extase de sa félicité de mère, la Vierge, en regardant reposer son enfant, s'est, auprès de la crèche sainte, doucement endormie.

Et voici qu'en un songe, elle vit une légion d'anges s'avancer, dans une lente et silencieuse ondulation d'ailes blanches vers le berceau rustique où le jeune Dieu reposait.

Et les anges qui venaient étaient vêtus de blanc, d'azur, d'écarlate ou de deuil et portaient des couronnes de diamants, de rubis, ou d'émeraudes où brillaient, en caractères éblouissants, les noms des nations de l'univers.

Et ces anges, tour à tour fléchissant le genou devant le nouveau-né, déposaient auprès de la crèche, une gerbe de fleurs, puis s'envolaient et disparaissaient dans une lente et silencieuse ondulation d'ailes blanches.

Et les fleurs s'amoncelaient ainsi près de Jésus—immortelles et lavandes, hyssopes et primevères, aubépines et verveines, iris et pacquerettes, agaves et bégonias, campanules et violettes, pivoines et myosotis, menthes et liserons, lierres et marjolaines, lilas et coquelicots, héliothophes et fougères, trémières et tubéreuses— fleurs étranges et superbes—aux pâleurs de cire, aux reflets de sang—feuillages et rameaux de tous les climats, de toutes les beautés, de tous les parfums.

Et tous les anges vêtus de blanc, d'azur, d'écarlate ou de deuil vinrent ainsi déposer le tribut de leur hommage en fléchissant le genou devant la crèche,— anges de tous les ciels et de toutes les patries, des septentrions et des orients, des nations mortes et des nations à venir—anges des royaumes et des républiques, des races blanches et noires—anges des Galiléens et et des Niniviates, anges des Francs et des Germains, des Saxons et des Slaves—anges de la France et des Sibéries de neige, de la Belgique et de l'Allemague de la Hollande et de l'Irlande de martyre—anges de l'Espagne, de l'Autriche et de la Pologne mutilée— anges des Vaal blessé souriant à l'ange d'Albion—anges d'Italie portant un sceptre brisé.

Et Jésus regardait toutes ces fleurs apportées par les anges des nations, mais en dépit, de leurs beautés, de leurs couleurs, de leur parfums, il les laissait s'amonceler sans tendre vers elles sa petite main divine.

Et la Vierge vit qu'il semblait triste.

Et tous les anges vêtus de blanc, d'azur, d'écarlate ou de deuil étaient venus et les derniers achevaient de disparaître dans l'opal lointain des nuits de Bethléem, lorsque la Vierge vit s'avancer à son tour vers Jésus, un petit chérubin tout blond, tout rose, tout craintif et qui, vêtu de moire, n'avait en guise de couronne, qu'un bandeau de vermeil au front.

Et le petit chérubin rose et blond vint timidement s'agenouiller auprès du petit Dieu de la crèche :

Et sa main qui tremblait laissa sur les fleurs amoncelées tomber un modeste rameau de sapin vert alourdi de givre étincelant.

Puis enhardi par cette première impunité, le pauvre chérubin rose et blond prit, sous son aile blanche, un objet qu'il déposa doucement, en retenant son souffle, tout près de l'Enfant-Dieu ; c'était un beau petit cœur en sucre d'érable.

Et voici qu'épouvanté par sa double audace, le chérubin rose et blond s'envola, s'envola, s'envola de toute la puissance de ses petites ailes blanches.

Et la Vierge vit Jésus qui souriait.

GASTON.

EN FRANCE

Le gouvernement français paraît décidé à mettre en application immédiate sa loi de Séparation.

Des démonstrations, organisées par des manifestants sympathiques au gouvernement français, ont eu lieu à Rome samedi et dimanche. Les troupes italiennes ont dû faire cordon autour du Vatican et charger la foule à la baïonnette.

Les journaux d'Amérique, assez mal renseignés sur la situation, condamnent généralement la résistance des évêques français. Comme nos journaux locaux firent de New-York une bonne partie de leurs dépêches, l'attitude erronée du *Free Press*, du *Tribune* et du *Telegram* s'explique assez facilement.

Mgr Farley, archevêque de New-York publiait samedi un mémoire sur la situation. Le prélat américain établit la rectitude de la position prise par l'Eglise de France ; il est à espérer que cette intervention modifiera les commentaires hostiles qui se sont faits depuis une semaine en Amérique, contre le Vatican et contre le clergé français.

FEU M. ARMAND DUGAS

Nous offrons nos vives sympathies à monsieur Dugas, député de Joliette, et à madame Dugas, à l'occasion du décès de leur fils, M. Armand Dugas. Ce jeune homme est mort dimanche à l'hôpital de Saint-Boniface, où la fièvre l'avait conduit il y a déjà près de trois mois C'est en route vers la Côte, en compagnie de son père, que la maladie l'avait arrêté. Madame Dugas assistait aux derniers moments de son fils; son oncle, le R. P. Dugas S. J, recteur du collège, lui a administré l'Extrême-Onction.

Madame Dugas quittait Winnipeg lundi, en route pour Joliette, avec la dépouille mortelle de son fils.

Monsieur Dugas était un jeune avocat de talent ; il était l'un des fondateurs de l'Association de la Jeunesse Catholique.

Encore une fois nous nous associons au deuil de monsieur et madame Dugas, rendu plus pénible encore par l'absence du député de Joliette, retenu à Ottawa par ses devoirs parlementaires.

Conventions Conservatrices

La convention pour le choix d'un candidat conservateur pour le comté de Carillon, aura lieu à Saint-Pierre-Jolys, le 27 du courant, à 1 h. P. M.

***

Aujourd'hui même, a eu, à Saint-François-Xavier, une convention, qui a fait le choix d'un candidat conservateur dans Assiniboia, pour les prochaines élections.

Le Manitoba.

MERCREDI, 19 DÉCEMBRE 1906

Priere a Jesus

O mon petit Jésus tout rose
Qui sommeilles, paupière close,
Qui sommeille, bébé charmant
Sous le regard de ta maman
On dit que tu viens chaque année
Descendre par la cheminée...
Afin de remplir de présents
Les souliers des petits enfants.
Or, s'il en est ainsi, je laisse
S'élever vers toi ma faiblesse:
Petit Jésus qui fait dodo.
Je désire aussi mon cadeau.
Pas de toupie à ritournelle
Ni même de polichinelle.
Mais voudrais-tu me donner, dis
Un peu de ton grand paradis.

JOSEPH MELANCON.

NOEL

Gloire à Dieu dans les cieux! Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!

Ce sont les paroles que les anges clamèrent aux bergers des alentours de Bethléem, lorsque vint le Messie.

Ces paroles merveilleuses tombées du Ciel sur la terre, il y a dix-neuf siècles, sont une promesse d'éternité; elles nous rappellent que jadis une lumière s'éleva dans les ténèbres pour ceux qui ont le cœur droit. A cette époque, une grande misère morale régnait sur la terre; le monde savant se nourrissait d'une fausse philosophie; le peuple s'amusait dans une vaste orgie. Seules quelques âmes droites, bercées d'une vague espérance, attendaient les événements que David avait chantés sur la harpe et que des prophètes après lui avaient annoncés. A part ces quelques justes, la foule païenne, en démence, festoyait. La Mort étreignait les hommes dans un effort vainqueur. La faute originelle avait amené ces sombres choses.

Qu'allait donc devenir l'humanité coupable et déchue?

Mais Dieu, s'il avait fait parler sa justice en punissant la faute originelle, jugea que l'heure était arrivée de faire aussi resplendir sa bonté. Il envoya son Fils sur la terre.

***

Auguste avait ordonné un dénombrement de son empire. Marie et Joseph, se rendant à Jérusalem, pour obéir aux édits, arrivèrent un soir à Bethléem, petite ville de Juda. Ce fut en vain que les voyageurs demandèrent un abri. Les hôtelleries regorgeaient, et partout les portes se trouvèrent fermées. Le charpentier Joseph dut s'éloigner de la ville et se réfugier sous un chaume. Ce fut là que Marie, humble et tremblante servante du Seigneur, préparée à sa mission divine par la faveur spéciale du Père, mit au monde Jésus, le Rédempteur, Jésus, qu'Elie, et plus Jean-Baptiste avaient classé dans la catégorie des rois.

Hérode! tyran hautain, tu poursuis le roi des Juifs dans les palais, et voilà qu'il nait d'une modeste femme, sur une paille humide, dans une caverne qu'il dispute à des animaux errant à l'aventure! Jésus est là, dormant d'un mystique sommeil, sous les regards attendris de Marie et de Joseph. Les anges, étonnés, courbent leurs ailes sur l'Enfant, comme pour le défendre contre la froidure et contre les méchants.

Cependant, des pâtres ont entendu des chants étranges; c'est une harmonie, une musique telles que leurs pipeaux n'en ont jamais produit de pareilles. Ils s'approchent de la grotte et contemplent le spectacle extraordinaire de ce berceau; ces simples sont pris d'une grande pitié; ils apportent des dons: des fruits, une colombe, une agnelle; ils aiment déjà d'un amour naïf et tendre ce nouveau-né. C'est la première adoration: celle des pauvres et des humbles. La seconde adoration sera celle des Mages, Gaspar, Melchior et Balthazar, lesquels reconnaîtront la royauté de Jésus et lui offriront de l'or et de l'encens. Puis, les émissaires d'Hérode, troupe haineuse et perverse, poursuivront le Sauveur, qui devra s'enfuir en Egypte.

Quelques heures d'existence à peine, et déjà le Christ est adoré et détesté; déjà le camp des justes et le camp des imposteurs sont en présence; déjà se dessinent les contradictions que rencontrera Jesus, la transfiguration du Thabor et l'agonie du Calvaire.

La lutte terrestre est engagée; elle se terminera par la Résurrection triomphante.

Ce ne sera pas tout. A travers les siècles on poursuivra encore le Rédempteur; on le poursuivra près des berceaux, sur les bancs de l'école, jusqu'au chevet des mourants; et toujours, jusqu'à la fin des temps, ce sera la lutte ardente, et aussi, la victoire de Jésus.

***

Le *Manitoba* souhaite à ses fidèles lecteurs un beau 25 décembre, une belle fête de Noël. Quel enchantement que cette Messe de Minuit, avec la Crèche, les décorations pieuses de l'autel, les vieux refrains joyeux et touchants! Il n'y a pas de poésie comparable à celle-là; et c'est toujours d'un cœur ému que nous entendons à chaque douze mois les vieux noëls appris jadis sur les genoux de nos mères:

Nouvelle agréable,
Un Sauveur enfant nous est né,
C'est dans une étable
Qu'il nous est donné.

Au Pays de Jesus

... Qu'elle est jolie et gaie, Bethléem, accrochée à sa colline! On s'y rend en une heure de Jérusalem, et chose miraculeuse en Turquie, par une route carrossable, qu'on parcourt sans risquer de se rompre le cou ou d'avoir les côtes enfoncées. A un tournant du chemin, brusquement apparait le pays béni où naquit l'Enfant divin. Les maisons s'éparpillent au milieu des champs cultivés, des vignes, des potagers cachés sous la verdure et les arbres. Puis, en approchant, vous vous engagez dans une rue étroite, il est vrai, mais par les portes ouvertes des maisons, vous voyez les intérieurs propres, décents, ne ressemblant à aucune des demeures chrétiennes de la Terre Sainte. La population de Bethléem se monte, à présent, à huit mille habitants et presque tous chrétiens.

La contrée choisie entre toutes pour que le petit Rédempteur ouvrit les yeux à la lumière ne peut avoir ni musulmans, ni juifs, et le titre de chrétiens paraît aux Bethléemitains le plus glorieux qu'ils puissent posséder. Il circule dans cette petite ville—si souvent rêvée dans les songes enfantins—un tel souffle de bien qu'il semble que la Nativité y ait répandu toute sa sublime poésie. Les Bethléemitains aiment le travail comme la source de leur fortune: leurs mains adroites gravent délicatement la nacre et en font des objets de piété; ils créent de beaux rosaires; ils sculptent la noire pierre volcanique de la mer Morte et la transforment en mille jolis bibelots; ils taillent l'ambre, l'olivier, les noyaux des fruits pour exécuter des chapelets, des colliers et des bracelets; et ils n'ont de repos que lorsque leur fond de magasin est bien garni. Puis, ils partent... Le Bethléemitain est voyageur. Il va loin, à Rome, en France, en Amérique vendre sa marchandise, vivant frugalement, apprenant toujours la langue des pays où il passe, regardant, observant, acquérant une finesse et une politesse de manières qu'on ne trouve guère ailleurs qu'à Bethléem. Ceux qui ne voyagent pas cultivent les champs, et pendant que leurs frères sont loin, ils augmentent la petite fortune de la maison, et au retour tout se met en commun, le produit du commerce et le produit de l'agriculture.

...Il est évident que Notre-Seigneur est né dans un *khan*

Or le *khan*, en Orient, n'est même pas une auberge; c'est quelque chose d'inférieur: un édifice sans toit, aux murailles grises, souvent bâtie en pleine campagne, appuyé contre une roche ou une grotte; quelquefois le *khan* est très luxueux: il possède un auvent. C'est un endroit de repos, fait surtout pour les chevaux, les mules, les ânes. Il y a des râteliers, il y a du foin et de l'orge, il y a de l'eau et les animaux peuvent manger et boire. Quant aux *moukres*—c'est-à-dire les cavaliers—ils s'étendent à terre, la tête sur la selle, et ils dorment à la clarté des étoiles ou du soleil. Le voyageur peut s'asseoir ou s'allonger sur la balustrade de pierre qui sert à monter à cheval, et, s'il a un manteau ou un tapis, il peut même y dormir. Ordinairement, le touriste ne trouve d'autre rafraîchissement qu'un verre d'eau; si le *khan* est absolument magnifique, il peut se procurer une tasse de café, mais rien de plus. Les *khans* sont servis par un patron avec deux aides, et dans des endroits très solitaires et un peu dangereux, le gouvernement turc y place un soldat: un *zaptieh*.

Au temps heureux de la Nativité, les *khans* devaient être encore plus primitifs. Bethléem avait une petite auberge, mais Joseph et Marie ne purent y aller, non qu'ils manquassent d'argent pour payer le logement, mais parce que la maison était pleine. Quirinus, au nom de l'auguste Rome, avait ordonné un recensement général, et toute la Palestine était sens dessus dessous, car chacun devait signer la feuille dans son pays d'origine. Joseph, descendant de David, malgré son humble métier de charpentier, était obligé de se rendre à Jérusalem. La route de Nazareth à Jérusalem par Nahim, prend cinq ou six jours de marche par petites étapes. Bethléem était une des dernières stations où Marie et Joseph, fatigués, s'arrêtèrent, la nuit du 24 décembre. N'ayant pas trouvé de place à l'auberge, ils se résignèrent à aller au *khan*, où ils comptaient rester à peine quelques heures, devant partir le lendemain pour la Cité Sainte. Marie, si toutes les traditions de la Terre-Sainte ne se trompent point, avait quatorze ans et demi quand elle mit au monde l'Enfant Jésus dans ce pauvre refuge. Les animaux qui se trouvaient là virent le petit Enfant sur la paille de leurs râteliers et réchauffèrent son corps mignon de leur haleine tiède. Au dessus de cette réunion d'animaux et d'humbles gens, s'arrêta la lumineuse étoile qui avait guidé les trois rois dans leur chemin: l'un venait de Perse, l'autre des Indes, le dernier d'Abysinie, et tous avec leurs richesses, leurs dons, leurs cadeaux, s'agenouillèrent devant le pauvre *khan* de Bethléem, où l'Enfant avait ouvert ses yeux clairs qui devaient jeter sur le monde une lumière d'aurore.

A quoi bon raconter l'histoire de la belle église édifiée sur la place sacrée de la Nativité? Ces églises de Palestine, dues en grande partie à l'immense piété de sainte Hélène, mère de Constantin, ont été presque toutes détruites, puis reconstruites, puis encore démolies, puis de nouveau refaites et cela cinq ou six fois; aussi leur histoire est-elle fort compliquée.

A Bethléem, malgré ces vicissitudes, la grotte où naquit le Divin Enfant, est restée intacte. On prend un petit cierge dans l'église, on descend une douzaine de degrés assez roides, taillés dans le mur. En bas, une grande quantité de lampes vous éblouissent dans un scintillement d'or et d'argent, et vous vous trouvez dans la grotte sainte. C'est une caverne naturelle, creusée dans une roche calcaire tendre et couverte par une voûte artificielle. Sa longueur est de douze mètres sur quatre de largeur. Elle a trois portes et ne reçoit aucune lumière du dehors. Cinquante lampes y brûlent continuellement; et le sol est couvert de marbre blanc, ainsi que les parois rocheuses. Une merveilleuse tenture de cuir repoussé s'étend le long des murs. A gauche, en entrant, vous trouvez une abside, et en dessous une ouverture circulaire qui laisse voir une pierre bleuâtre, un grand jaspe. Cette ouverture circulaire est entourée d'une étoile d'argent, clouée sur le marbre. Autour du disque il y a écrit: *hic de virgine Maria Jesus Christus natus est*. Les genoux se plient, et avidement, les lèvres se posent sur le métal, comme si elles cherchaient le front du nouveau-né et sa petite main innocente. Mais, à côté, la roche a une cavité. C'est le berceau où la Vierge Marie déposa l'Enfant, priant la nuit d'être douce pour lui. C'est la place où vinrent s'agenouiller les pasteurs qui veillaient dans l'obscurité glacée et qui furent entrainés par la parole de l'ange: *Allez, et vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une grotte, c'est le Seigneur.*

Flocons de Neige

Quand le petit Jésus descendit sur la terre
Aimable, souriant à tous, tendant les bras
Il faisait froid, très froid, le cercle de lumière
Qui nimbait d'or son front ne le réchauffait pas!

Pour dégourdir ses mains, ses pieds, ses membres frêles,
Les archanges, là-haut, cessant de s'attrister,
Sur le divin Enfant s'en vinrent secouer
Le duvet fin et doux de leurs royales ailes

Et soudain les flocons, silencieusement,
Tombèrent, sous les yeux de la Vierge ravie,
Ils glissaient—ô merveille!—un chaud baiser d[illegible]e.
Sur le corps presque nu de Jésus frissonnant...

Illusion cruelle! Inutile espérance!
Il fallait que Jésus, venu pour nous sauver
Ne connût ici bas que l'amère souffrance.
D'une peine éternelle, il devait s'abreuver

Et loin de dégourdir ses mains, ses membres frêles.
Les archanges de Dieu pleurent: ils ont senti,
A l'aube, se changer en tourbillon froid,
Le duvet fin et doux de leurs royales ailes...

JEANNE LEDIEU

LES ELECTIONS MUNICIPALES

La mairie de la ville avait, pour une bonne part, concentré l'intérêt dans Saint-Boniface.

Nous félicitons cordialement M. Théophane Bertrand de sa victoire. Il fera honneur à ses à ses fonctions. Son séjour prolongé à l'hôtel-de-ville, en qualité de greffier, lui a acquis une compétence dont les contribuables se trouveront bien. Sa majorité est de 46.

Dans le quartier 2: M. Télesphore Pelletier l'emporte sur MM. A. L. Augier et J. B. Joyal. Il a obtenu 95 voix, contre M. Augier, 40 et M. Joyal 35.

Dans le quartier 3: MM. A. Gauvin et A. Lemay ont obtenu chacun 145 voix. L'officier-rapporteur a donné, à midi, voix prépondérante, en faveur de M. Gauvin.

Quartier 4: Election du Dr J.-B. Howden, sur M. J. T. Later: scrutin 211 à 171.

M. Gédéon Cinq-Mars a été élu commissaire d'école, contre M. J. H. Clément. Scrutin: 148 contre 128; dans le quartier 4, M. W. H. Edgar, défait M. Unkauf, l'ancien commissaire, par 16 voix.

Les contribuables ont ratifié, à la presque unanimité le règlement ayant pour but la circulation du tramway le dimanche.

Le règlement en faveur du téléphone municipal a aussi été emporté d'emblée.

A Montcalm, M. Fraser est élu préfet, sur M. le docteur Bélanger, par une majorité d'environ 100 voix.

A Saint-François-Xavier, M. J. P. McDougall, est élu préfet contre M. Dujardin.

Municipalité de Lorne — M. Dollard Thérien, a été réélu maire de la municipalité par acclamation, aucun autre candidat ne lui étant opposé.

Le mandat de M. A. De Pape, catholique belge, conseiller représentant la colonie de Bruxelles, a été également renouvelé par acclamation.

MENUS PROPOS

C'est à M. Clémenceau à tort ou à raison, qu'on attribue la réplique que voici:

Un de ses adversaires, après avoir prononcé un discours contre lui, descendit de tribune.

En passant près de M. Clémenceau, il eut la malheureuse idée de lui demander d'un ton narquois:

—Avez-vous goûté mon discours?

—Mais oui, répondit Clémenceau. Je ne vous reproche que trois choses.

—Quelles sont ces trois choses?

—Premièrement, vous avez lu votre discours. Deuxièmement, vous l'avez mal lu. Troisièmement, il ne valait pas la peine d'être lu.

ABONNEZ-VOUS AU

MANITOBA

$1.00 Par Annee

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

Prière de nous faire parvenir le montant de votre abonnement.

— VIN DE QUALITE, chez J. B. Leclerc, 21-23, rue Dumoulin, Saint-Boniface.

—Bonne maison à louer, rue La Vérandrye, s'adresser à MM. Bernier et Bernier.

— TABAC VALIQUETTE, en vente au No 21-23, rue Dumoulin, St-Boniface. J. B. Leclerc.

M. H. LeBlanc a loué son ancienne salle de barbier et désire y voir revenir son ancienne clientèle.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de la Great West Cigar Store sur la première page.

— Grand assortiment *de Pipes, Sacs à tabac, Porte cigarettes* et plusieurs morceaux de choix pour les fêtes chez J. B. Leclerc

—On nous prie d'annoncer une réunion du Club de Raquettes *Le Voyageur* demain soir, dans la salle Jacques, local du Club libéral, avenue Provencher. Les membres sont invités à s'y trouver en nombre.

—Monsieur Cyr M. P. et madame Cyr seront les hôtes de monsieur et madame Mager pour les vacances de Noël. Madame Mager recevra en leur honneur, mardi le 25 décembre, de quatre à six heures, à sa résidence. 181 rue Dumoulin.

—Mme Hubbard, renommée pour sa manière de faire des gelées, se trouve en ce moment dans les magasins de Collin Cie Limitée, où elle invite toutes les dames à venir essayer ses diverses gelées ainsi que les café et thé spéciaux qu'elle offre gratuitement à toute personne.

—Messieurs, à partir du 1er janvier, je ne ferai plus de crédit. Voici la liste des prix : A la station, $1.00, et retour $1.50 ; pour mariage, de $3.00 à $5.00 ; pour baptême, $2 00 ; pour enterrement, $3.00—E. N. BOURGOIN, 459, rue St.-Joseph. Téléphone 4734.

—MM. GERMAIN et Co., boulanger en gros et en détail, informent le public de St Boniface et de Norwood, qu'ils auront une voiture de livraison pour la fin de janvier avec le meilleur assortiment de pains de toute sorte, et, tous ceux désirant essayer notre spécialité de pains français sont cordialement sollicités d'envoyer leurs noms et adresses à 253, rue Ellen, Winnipeg, ou par Téléphone, No 2327.

—A Saint Boniface, le 17 décembre, M. Ed. C. Chaussé, ouvrira son étude de photographie, dans la nouvelle bâtisse, en face de l'hôtel-de-ville ; portrait valant de $2 00 la douzaine en montant et pour quelques jours seulement ; pour les fêtes de Noël et du jour de l'An.

6 portraits coloriés $2.00
6 " ½ " 1.50

N'oubliez pas la date et venez en foule profiter de cette offre libérale, et amenez aussi vos *Bébés* mesdames. Ouvrage garantie.

—Les fêtes de Noël et du jour de l'An s'avancent à grands pas. Les Dames et les demoiselles ne rêvent en ce moment-ci que belles toilettes, belles fourrures et présents à recevoir ou à offrir. Dans cette circonstance les pères de famille et les jeunes gens se trouvent très embarrassés dans le choix des objets qu'il vont acheter. Pour les tirer de cet embarras, nous les engageons à se rendre dans les grands magasins de la Cie Collin Limitée où ils trouveront tout ce qu'il leur faut pour faire le bonheur de leur femme ou fiancée—LA COMPAGNIE COLLIN.

MÊNUS PROPOS

La petite aventure que voici est arrivée à un grand-duc russe.

Se trouvant à Paris pour quelque temps, il se rendit un soir au théâtre où sa présence fit naturellement sensation.

En sa qualité de grand seigneur, le prince se crut obligé d'envoyer un bouquet à l'actrice principale.

Un mois après, le grand-duc se trouvait dans ses appartements, quand on lui annonça la visite d'une dame.

—Monseigneur, fit celle-ci, lorsquelle pénétra dans le salon, en s'inclinant profondément.

Et comme le prince la regardait interrogativement.

—Votre Altesse ne me reconnait pas ? Je viens la remercier de ses nombreuses attentions.

—De mes attentions, répéta le grand-duc, se demandant à qui il pouvait avoir affaire.

—Je suis Mariquita, l'artiste à laquelle depuis un mois votre Altesse daigne envoyer tous les soirs un bouquet.

—Je vous reconnais maintenant, madame. Mais vous devez faire erreur. Je vous ai bien envoyé un bouquet il y a un mois, mais n'en ai pas fait remettre d'autre.

—Pourtant fit l'artiste très étonnée à son tour, je reçois tous les soirs un bouquet de votre part.

—Ce ne peut être que le fait d'une méprise.

—Impossible, c'est toujours le même domestique qui me l'apporte et c'est du reste lui qui vient de m'ouvrir la porte.

Intrigué, le grand-duc appela son valet de chambre.

—C'est vous, Mickaël, qui portez tous les soirs un bouquet à madame ?

—Oui, répondit le domestique en rougissant jusqu'au bout des oreilles.

—Et peut-on vous demander dans quel but vous accomplissez à mon insu cet acte ?

Mickaël parut hésiter, puis prenant son parti, il s'approcha de son maître et lui dit tout bas :

—Quand j'ai porté le premier bouquet, cette dame m'a remis cinq francs de pourboire. Et comme le bouquet ne coûte que quarante sous, j'y ai gagné trois francs. Alors, j'ai recommencé les jours suivants. Et chaqué fois on me donnait cent sous.

C'est donc une excellente petite affaire. Que monseigneur me pardonne.

Et comme les grands-ducs ne méprisent pas les affaires, celui-ci pardonna au rusé Mickaël.

Soumission pour Chauffage

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et marquées "Tenders for Fuel" seront reçues au bureau du département des Travaux Publics. Bâtisses du Parlement, Winnipeg, jusqu'à midi, lundi, le 24 décembre 1906, pour la livraison du chauffage suivant :

Collège d'Agriculture du Manitoba, Winnipeg—900 cordes d'épinette sèche coupée vert.

Ecole Normale, Winnipeg—400 cordes d'épinette sèche, coupée vert.

Ancien Palais de Justice, Winnipeg—900 cordes d'épinette sèche, coupée vert.

Institution Deaf & Dumb, Winnipeg—250 cordes d'épinette sèche, coupée vert et 45 tonnes de charbons dur, grosseur de la fournaise (stove size)

Maison du Parlement, Winnipeg—8 tonnes de charbon Galt

Atelier de Charpenterie, Winnipeg—14 cordes d'épinette sèche, coupée vert.

Maison du Gouverneur, Winnipeg—30 cordes d'épinette sèche, coupé vert.

Serres du Gouvernement, Winnipeg—40 tonnes de charbon à fournaise.

Vieille bâtisse des titres, Winnipeg—7 cordes d'épinette, coupée vert.

Prison Provincial, Winnipeg—65 cordes d'épinette, coupée vert.

Ce bois doit avoir pas moins de 4 pieds de long et pas moins de 3 pouces de diamètre.

Le soumissionnaire doit mentionner le genre de bois et le prix.

Un chèque accepté pour au moins 10 pour cent de la soumission, devra accompagner cdtte soumission ; ce chèque sera confisqué, au bénéfice du Gouvernement du Manitoba en cas ou le soumissionnaire accepté refuserait ou négligerait de remplir son contrat ou le remplirait mal.

La plus basse ou aucune soumission nécessairement acceptée.

Winnipeg, 10 Décembre 1906.

R. ROGERS,
Ministre des Travaux Publics.

VENTE DE DEBENTURES

DES Soumissions cachetées adressées à G. A. Rocan, secrétaire trésorier du District Scolaire de Saint-Boniface No. 1188 marquées "Soumissions pour Débentures" seront reçues par le soussigné jusqu'à jeudi le 20 décembre 1906, à midi, pour les suivantes :

Une émission de $100.000, pour l'érection et l'ameublement de maisons d'école dans la ville de Saint-Boniface (quartiers 3 et 4 respectivement) payables en dix neuf versements annuels, égaux et consécutifs de $3.200, et un de $39.200, le 1er décembre des années 1907 à 1926 (tous deux comprises) avec intérêt à 5 par cent par année payable au 1er décembre chaque année ci-haut mentionnée, à la succursale de la Banque d Hochelaga dans la dite ville de Saint-Boniface.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de refuser aucune ou toutes les soumissions ou d'accepter toute offre qui leur paraitra plus avantageuse.

G. A. ROCAN,
Sec.-Tresorier.

St. Boniface, 21 nov. 1906.

Les soumissionnaires sont priés de dire s'ils sont prêts—leur soumission étant acceptés—à recevoir des commissaires de temps à autre une partie seulement des débentures—l'intérêt (et bonus s'il y en a) étant réglé à date de tel paiement : il est entendu que la balance de cette émission devra être délivrée le ou avant le 1er août 1907.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'une application sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session, pour un acte étendant le temps pour le commencement et le complement de la ligne ou lignes de chemins de fer, et les extensions et reseaux de la dite ligne ou lignes autorisés par le chapitre 45, des statuts du Canada, 1902 ; chapitre 91, 1903 et chapitre 68 de 1905, et en addition et ci-haut mentionné, pouvoir sera demandé pour permettre au "Canada Central Railway Company" de faire des arrangements et contrats sous la section 281 et suivantes de l'acte des chemins de fer, 1903, avec une ou plusieurs, ou toutes les compagnies suivantes ; —The Manitoulin and North Shore Railway Company ; Pacific and Atlantic Railway Company ; The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company ; The International Transit Company ; The Canadian Pacific Railway Company ; The Canadian Northern Railway Company ; The Canadian Northern Ontario Railway Company ; The Grand Trunk Railway Company et The Grand Trunk Pacific Railway Company.

H. C. HAMILTON, Toronto.
Pour les requerants.

Daté à Toronto, Nov. 1er 1906.

ON DEMANDE de confiance une personne pour passer l'hiver, peu de chose a faire. Pour condition s'adresser verbalement a Max Guillaut, lot 41 St. Charles.

A LOUER

RUE DESCHAMBAULT, Maison moderne.

RUE MARION, coin de la rue Taché Maison pour magasin, épicerie ou boucherie. S'adresser à DE LA GIGLAIS & CO. 289 Rue Garry Winnipeg

AVIS

AVIS est par les présentes données qu'application sera faite à la prochaine session du parlement du Canada pour un acte amendant le Chapitre 55 des Statuts du Canada de 1905 en ajoutant les mots "Annuity Company of Canada peut émaner des contrats d'assurance sur la vie avec n'importe quelle personne ou personnes individuellement ou collectivement et peut accorder des donations et en general s'occuper d'assurance sur la vie dans toutes ses formes et ses branches.

G. J. LOVELL,
Winnipeg.
Pour les pétitionnaires.

Daté à Winnipeg le 12 novembre, 1906.

AVIS.

Avis est par les présentes donné qu'une application sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un acte incorporant une compagnie sous le nom de "The Manitoba Radial company." avec pouvoir de construire à Guiner, maintenir et operer une ligne ou des lignes de chemins de fer, avec vapeur, électricité, gazoline ou autres sortes de forces motrices, pour le transport de passagers et de fret d'un point ou de points à, ou près de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, à l'ouest ou au nord allant à un point, auprès du lac Manitoba et de construire, équiper, maintenir et opérer des branches et tous les ponts nécessaires, chemins, routes et pontons, et de construire, equiper et maintenir des hôtels, parcs, théâtres et autres places d'amusements, et, de construire des lignes de téléphones en connection avec le dit chemin de fer et ses branches, et de transmettre des messages pour des buts commerciaux et de charger des taxes et de produire de l'electricité pour la subvention de la lumière, de la chaleur et le pouvoir, et de faire des arrangements avec n'importe quelle compagnie électrique ou de pouvoir, afin d'obtenir la transmission de l'électricite et d'aquérir et tenir du stock dans d autres compagnies et d'acquérir et développer des pouvoirs d'eau afin de produire de l'électricité ; de vendre et distribuer icelles, et d'exproprier, acheter, tenir et vendre du terrain pour la compagnie et pour autres buts, et de prélever et collecter des taxes de toutes personnes se servant de ces chemins de fer et réseaux et pour tout fret sur ces dits chemins de fer et reseaux, et pour faire des connections et du traffic, et des arrangements avec des compagnies de chemins de fer, de bateaux ou autres, et de construire, maintenir et opérer le dit chemin de fer et ses réseaux, et le dit télégraphe, téléphone et pouvoir électrique le long et sur les rues et chemins de n'importe quelle municipalité, sujet aux reglements des dites municipalités : et d'acheter, prendre, louer et autrement acquérir la propriété, droit et franchise de n'importe quel autre compagnie ou campagnes, et de vendre ou louer à n'importe quelle autre compagnie ou compagnies, la propriété, droits et franchises de la compagnie et pour tous autres droits nécessaires, pouvoirs et privilèges à cet effet ; et que tous les travaux ci-dessus mentionnes soient déclarés comme étant pour l'avantage général du Canada.

ARTHUR WAGNER,
Pour les requérants.

Daté à Winnipeg, ce 29,
Au jour d'Octobre 1906.

AVIS

Une application sera faite à la prochaine session du Parlement du Canada par la compagnie du Canadian Northern Railway et le Grand Trunk Pacific Railway Company pour un acte ratifiant un arrangement entre les compagnies par rapport, à un terminal conjoint à Winnipeg et autorisant les parties en questions d'operer et de mettre en force les termes de cet arrangement, et donnant au Canadian Northern Railway Company les pouvoirs nécessaires pour émaner des garanties pour l'obtention des argents nécessaires aux dépenses de ce dit terminal.

Daté ce 8 ième jour de novembre 1906.

Z. A. LASH,
1 Toronto, Street, Toronto.
Solicitor for The Canadian Northern Railway Co.

W. H. BIGGAR,
94 McGill Street, Montreal.
Solicitor for the Grand Trunk Pacific Railway Co.

AVIS

Nous avons plaisir à annoncer à nos clients que nous tiendrons désormais nos bureaux sur la

RUE GARRY, NO. 289

Juste en arrière du Free Press apres le 1er Novembre.

De La Giclais & Cie.
289 Rue Garry.

Vente à l'Enchère

Mis à l'enclos public de la ville de St Boniface le 22 novembre 1906, une vache rouge avec du blanc sous le ventre, les cornes coupées, étampé A. Y. sur la hanche gauche âgé d'environ 10 ans. Aussi un taure couleur cendré, l'oreille gauche coupée et aussi le bout de l'oreille droite âgée d'environ un an et demie. Aussi un veau âgé de 7 ou 8 mois couleur blanc, la tête et le cou cendré. Aussi deux autres taures, une couleur cendre, âgé d'environ un an et demie, l'oreille gauche coupée, l'autre couleur blanche, âgée d'environ un an. Si non réclamé seront vendu à l'enchère à l'enclos public en arrière de l'hotel-de-ville, le 24 décembre 1906 à 2 hr. p. m.

LIG. GAGNE,
Gardien d'enclos.
Ville de St. Boniface

LE MANITOBA

LE PYS DES BONNES OCCSIONS

POUR LE

Cultivateur, le mécanicien ou le travailleurs. Le port de tous ceux qui veulent fonder un chez soi

— OU —

La culture du grain, l'élevage des animaux, commerce de laitage amassent rapidement une fortune.

EN 1905.

1. 2,643,588 acres ont produit 55,761,416 minots de blé, une moyenne de 21 minots à l'acre.
2. Les cultivateurs ont dépensé $4,000.000 dans l'érection de batiments pour la ferme.
3. Winnipeg a dépensé $10,000,000 en construction.
4. Un collège provincial d'agriculture a été fondé.
5. La terre a augmenté de valeur dans toute la province. Elle vaut maintenant de $6 à $50 l'acre.
6. Le Manitoba a 40,000 fermiers à l'aise.
2. Le Manitoba a encore 20,000,000 d'acres de bonne terre non cultivée, attendant la colonisation.

A ceux qui se poposent de veni dans l'Ouest.

Vous ne devez pas passer par Winnipeg sans arrêter pour obtenir toutes les informations nécessaires sur les homesteads et les terres à vendre par le gouvernement provincial, compagnies de chemins de fer et de terrains.

R. P. ROBLIN,
Premier du Manitoba et Ministre de l'Agriculture

JOSEPH BURKE,
617 rue Main, Winnipeg Man.

JAS. HARTNEY,
77 York Street, Toronto, Ont

FEUILLETON DU MANITOBA.

REMORDS

NO 3

II

Elle le connaissait pour l'avoir souvent rencontré, toujours de loin, mais ses yeux de dix-huit ans savaient franchir les distances ce qui était bien excusable de la part d'une pauvre fillette, dont la vie s'écoulait dans une solitude quasi monacale.

Elle portait, ce jour-là, une robe en simple petit drap bleu pâle, sans autre ornement qu'une large ceinture, en faille de la même teinte.

Comme elle restait interdite sur le seuil de la porte, Mme de Béor l'appela à elle d'un mouvement de la main et se tournant vers le gentilhomme qui s'était hâté de se lever devant la jeune fille, elle la lui présenta.

Le marquis s'inclina pendant que le visage d'Inès se couvrait d'un voile de pourpre.

Avec tous les ménagements réclamés par la nature de la révélation qu'elle allait lui faire, Mme de Béor lui transmit, cependant sans hésiter, la demande en mariage de Venceslas.

Contrairement à ce que prévoyait la duchesse, Inès ne se récria pas, au contraire.

Son regard se remplit soudain de sérénité, et, loin d'ajourner sa décision, ainsi que le pensait Mme de Béor, elle répondit, d'une voix timide, mais ferme, sans oser lever les yeux sur le marquis, bien qu'elle s'adressât à lui.

—Si le comte Venceslas de Régé n'avait pas eu l'initiative de cette démarche, ma résolution était prise, je ne me serais jamais mariée.

La duchesse et le marquis tressautèrent.

—Quoi, comment? s'écrièrent-ils tous deux.

Inès fut si confuse, qu'elle baissa la tête et garda le silence.

En attendant, quelque net et franc qu'eût été son aveu, il n'y avait point à y revenir. Elle aimait Venceslas comme il l'avait aimée, spontanément, sans le secours des séductions du langage, et par le seul instinct du cœur. Ils s'étaient vus et ils s'étaient plu, sans se douter de la réciprocité de leurs sentiments.

Venceslas, en envoyant son père au château de Béor, courait les risques d'un refus et, quelque douloureux qu'il lui eût été, il avait pris la résolution de s'y résigner. Quant à Inès, elle venait de dire, elle-même, que si Venceslas ne s'était pas déclaré le premier, elle fut morte, en emportant son secret dans la tombe.

La duchesse, ravie de la tournure que les choses prenaient, aborda, sur-le-champ la question des fiançailles et décida, d'accord avec le marquis, qu'on les consacreraient solennellement, quinze jours plus tard, par une fête de famille donnée au château de Béor, à laquelle on convierait les parents et quelques amis.

Le marquis reprit le chemin de son castel. Cette fois il eut voulu activer la fougue de ses chevaux pour apporter plus tôt à Venceslas l'heureuse nouvelle.

Michel de Béor était absent lorsque le marquis vint faire sa demande. Le premier soin de la duchesse, à son tour fut de l'en instruire. Elle le fit prudemment, se doutant qu'il n'accueillerait pas avec plaisir l'aveu de cette réconciliation.

Michel était un de ces fiers gentilhommes d'autrefois, qu'aucun intérêt n'eût pu amener à compromission sur le point d'honneur. Incapable de commettre une action qu'il n'eût pu hautement avouer, il était en même temps incapable de faire la moindre concession à ses préjugés, et ce qu'il considérait comme une obligation de convenances de race et de sang, passait avant toute autre obligation, lui fût-elle, celle-là imposée par la justice ou le sentiment.

Il avait vingt et un ans et, contrairement à Inès, qui ne paraissait pas son âge, on eût pu le croire plus âgé de plusieurs années.

Il était brun, de haute taille, aux membres musculeux, ses yeux noirs lançaient des éclairs à la moindre opposition qu'il rencontrait, l'expression de son visage, servie par des traits accentués, était dure et décelait une volonté impitoyable.

La duchesse préféra ne pas remettre au lendemain pour lui apprendre les faits et, sans lui donner le temps de gagner ses appartements, elle lui raconta les événements inattendus; la démarche du marquis et proposition matrimoniale.

Une flamme de fureur jaillit de ses regards.

—Et vous ne l'avez pas fait congédier par un laquais, s'écria-t-il, lorsqu'on vous a remis sa carte?

—Non, répondit-elle, au contraire, je l'ai reçu avec tous les égards auxquels sa naissance et son honorabilité lui donnent droit.

Le front du jeune homme s'assombrit, et de nouveau son regard brilla d'un éclat fauve.

—Je n'eusse point agi ainsi, dit-il entre ses dents.

La duchesse secoua la tête.

—Parce que tu n'aurais écouté que ton orgueil et cette rancune héréditaire, que la religion du pardon et que le bon sens nous font une obligation de combattre et de vaincre.

Il protesta avec emportement.

La duchesse essaya, mais en vain, de le raisonner. Il demeura intraitable et s'en enorgueillit.

Malgré cet entêtement vindicatif, Mme de Béor, plutôt que de paraître le craindre lui fit boire le calice jusqu'à la lie, en lui déclarant que, non seulement elle avait accueilli les avances du marquis et s'était prêtée à une réconciliation, mais qu'elle avait agréé pour Inès la demande en mariage de Venceslas et que la célébration de leur fiançailles était fixée.

—Ce mariage ne se fera pas, moi vivant, déclara Michel pâle de fureur.

—Il se fera, affirma la duchesse, et tant que je vivrai, ajouta-t-elle, en se levant irritée, ta volonté ne dominera pas la mienne.

Il ne répliqua point et s'éloigna.

Venceslas, dès le lendemain, se présenta au château des Béor. Il en fut de même les jours suivants.

La connaissance plus ample que firent les deux fiancés, les confirma dans la réciprocité de leur sympathie. Leur caractère et leurs goûts concordaient, comme leurs sentiments.

La duchesse employa les jours qui la séparaient de la fête des fiançailles d'Inès, à rédiger et à envoyer les lettres d'invitation à cette fête. Elle n'en adressa qu'un petit nombre, uniquement à ses parents et à quelques rares amis, afin de conserver à cette réunion, son cachet d'intimité familiale.

La taciturnité de Michel avait pris des proportions inquiétantes. Il évitait sa mère autant que sa sœur et, sauf au repas, il s'abstenait de paraître. Les bons procédés fraternels d'Inès n'avaient d'autres résultats que de l'aigrir à chaque instant davantage, bien qu'ayant eu jusque-là un culte pour la jeune fille, il semblait maintenant presque la détester. De fait, il lui en voulait autant d'avoir consenti à cette alliance monstrueuse, de leur famille avec les Régé, qu'il en voulait à la duchesse de l'avoir agréé.

Mme de Béor toute entière à ses projets, ne tint aucun compte de la singularité de sa manière d'être et n'en continua pas moins les pourparlers entamés.

Les parents et les amis des Béor et des Régé devaient arriver dès la veille de la fête des fiançailles: la duchesse et le marquis décidèrent que le mariage suivrait de près afin que l'on put retenir d'une fête à l'autre les invités, venus de loin et leur épargner un second déplacement.

Un matin, dans le courant de cette quinzaine, Michel, incapable de se contenir davantage, se rendit chez sa mère.

—De grâce, lui dit-il, puisqu'il est temps encore, rompez avec les Régé.

—Tu déraisonnes, répondit Mme de Béor avec calme.

Et comme il insistait avec violence, elle ne put retenir un haussement d'épaule irrité!...

—Tes exigences sont insensées.

Il ne céda pas encore.

—Qualifiez-les comme il vous plaira, mais prenez-les en considération.

Mme de Béor eut un rire indulgent.

—Mon cher fils tu perds la raison.

—Eh bien, ma mère, soit, admettons que je suis fou, mais, au moins, pour que je ne le devienne pas tout à fait, ayez pitié de moi, rompez avec les Régé.

—Tu n'est pas seulement fou, fit-elle en lui plongeant son regard dans les yeux... tu es un égoïste.

—Oh! s'exclama-t-il avec révolte.

—Oui, un égoïste, répéta la duchesse, un égoïste qui voudrait que je sacrifiasse aux préjugés de son injuste et absurde rancune l'avenir et le bonheur de sa sœur!

Les lèvres de Michel se crispèrent dans un semblant de sourire:

—Le bonheur d'un Béor ne saurait venir de son union avec un Régé.

La duchesse essaya d'être calme; regardant son fils en face, elle dit:

—Parle. Que reproches-tu personnellement à Venceslas?

Michel releva la tête, et les yeux courroucés:

—D'être un Régé, dit-il.

Sans cesser de regarder son fils, la duchesse objecta:

—Comme il ne l'est pas par sa faute, la raison est d'accord avec la justice pour réprouver un ressentiment qui n'a pas une cause plus légitime.

Michel à l'exemple de sa mère s'efforça de rester calme.

—Le temps, répliqua-t-il, a consacré ce ressentiment, et ce n'est pas une simple faute contre la tradition que votre réconciliation avec les Régé va nous faire commettre, mais une sorte de sacrilège contre lequel proteste le passé de chacun des membres de notre lignée.

—Ton orgueil, beaucoup plus que le passé de nos aïeux, proteste contre cette réconciliation.

(A suivre)

MADAME JOHN REPPER, 395 RUE CHAMPLAIN, MONTREAL,

INVITE TOUTES LES FEMMES MALADES A ALLER LA VOIR

ELLE EST ANXIEUSE DE LEUR DIRE CE QUE LES PILULES ROUGES ONT FAIT POUR ELLE.

QUE SON TEMOIGNAGE SOIT POUR CHACUNE UNE NOUVELLE PREUVE EVIDENTE DE L'EFFICACITE DES PILULES ROUGES — LISEZ-LE ATTENTIVEMENT.

Les médecins, dit Mme John Repper, ne s'enrichiront certes jamais avec moi! Je n'ai recours à leur assistance que dans certains cas où leur présence est requise. Et pourtant, j'ai été très malade, il y a quelques années, mais j'ai trouvé un moyen plus sûr, plus rapide et surtout plus économique pour me guérir: les Pilules Rouges. Voilà, à mon avis, tout ce qu'il faut aux femmes pour se maintenir en bonne santé ou se défaire au plus tôt d'un mal subit.

C'est parce que j'en ai fait l'heureuse expérience que je puis ainsi affirmer l'efficacité des Pilules Rouges.

Pendant près d'un an j'ai souffert de faiblesse générale accompagnée de fortes douleurs dans la poitrine et dans le dos. J'étais aussi continuellement enrouée, je craignais même une affection de la gorge et des poumons. Dans tous les membres j'éprouvais d'étranges sensibilités et c'est surtout la nuit que cette espèce d'engourdissement douloureux me faisait le plus souffrir.

Ainsi privée de sommeil et d'appétit, je dépérissais bien vite.

Un bon jour je lus, dans les journaux, qu'une personne avait été guérie par les Pilules Rouges, d'une maladie identique à la mienne.

A mon tour, j'essayai le même remède et avec succès!

J'en avais à peine pris une boite que déjà ces douleurs dans le dos avaient cessé. Bientôt l'appétit me revint avec le sommeil. Mes membres s'assouplirent et tout mon mal disparut comme par enchantement.

A mesure que je prenais les Pilules Rouges je sentais réellement qu'elles produisaient un effet salutaire dans tout mon système. Non-seulement elles firent passer le mal dont j'étais affectée, mais de plus, elles rétablirent mes forces et me rendirent plus vigoureuse que jamais.

Pour en arriver à ce point de santé parfaite, il ne m'a fallu prendre que cinq boites de Pilules Rouges!

N'ai-je pas raison de proclamer l'efficacité des Pilules Rouges?

Aussi j'invite cordialement toutes les femmes malades à venir me voir. Celles qui peuvent douter encore partiront bien convaincues lorsque je leur aurai dit ce que les Pilules Rouges ont fait pour moi." — Mme John Repper, 395, rue Champlain, Montréal.

Ce témoignage de Madame Repper est, en tous points, corroboré par son mari qui a même voulu y apposer sa propre signature. C'est que les hommes sont aussi intéressés à ce que leurs épouses soient toujours en bonne santé.

Quand la femme manque, voyez-vous, tout va mal à la maison. La famille entière est éprouvée par la maladie de la mère. C'est pourquoi nous pouvons dire sans emphase que les Pilules Rouges font la joie et le bonheur des familles. C'est aussi une heureuse fortune pour ces braves ménages d'ouvriers, car, chez eux surtout, la santé et la force constituent le plus clair de leurs revenus et l'unique capital que savent si bien mettre à profit leur courage et leur énergie.

Les déclarations de Madame Repper sont catégoriques. Elle a été très malade. Sa maladie menaçait de prendre des proportions alarmantes. Elle ne voulait pas des médecins et avait peur des remèdes. Cependant elle eut confiance aux Pilules Rouges puisque celles-ci en avaient guéri d'autres. On a vu combien elle a eu raison de croire au témoignage d'une de ses semblables.

Dans tout cela il n'y a pourtant rien d'extraordinaire.

Mme J. REPPER, 395 Champlain, Montréal.

Les Pilules Rouges sont une médecine appropriée spécialement à la constitution de la femme. Elles répondent à tous leurs besoins et suppléent abondamment à tout ce qui manque chez elles, reparent tous les défauts de leur organisme.

On ne peut donc pas s'attendre à d'autres résultats qu'à ceux qui se produisent infailliblement dans tous les cas où les Pilules Rouges sont essayées. Le contraire ne serait pas vraisemblable et ce serait un démenti à la science médicale, puis à la longue expérience des Médecins qui ont arrêté la formule exacte et précise des Pilules Rouges telles que préparées par la Cie Chimique Franco-Américaine.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No. 274, rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

DEFIEZ-VOUS. — Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boites de 50 pilules. Chaque boite est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au 100 ou à 25c la boite, ne sont pas des nôtres; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boite ou $2.50 pour six boites, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres: CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue Saint-Denis, Montréal.